MINESEC – OFFICE DU BACCALAUREAT **PROBATOIRE ABCDE**

Durée 1h **SESSION :**

Coeff. 01 Epreuve Zéro

EPREUVE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE

Le candidat traitera l'un des sujets au choix

Sujet 1 :

A l'aide de quelques exemples précis, montrez l'apport des associations à caractère humanitaire dans la vie sociale et culturelle du Cameroun.

Sujet 2 : Le régime parlementaire

Le pouvoir législatif est incarné par le Parlement. Bien qu'il partage l'initiative des lois avec l'exécutif, le Parlement est le seul organe compétent pour voter les lois.

Pour sanctionner la politique du gouvernement, le Parlement dispose principalement outre les questions et interpellations auxquelles doivent répondre les ministres, et des commissions d'enquête ou de contrôle, du vote du budget et des votes de censure et de confiance.

On recense dans le monde de nombreux régimes politiques qui se proclament parlementaires, mais leur fonctionnement réel présente une telle diversité qu'il paraît difficile de les ranger sous le même vocable. Le régime parlementaire s'identifie par un certain nombre de principes fondamentaux, parmi lesquels la responsabilité du gouvernement devant le Parlement et l'effacement du chef de l'Etat. Il présente l'avantage que l'organe politique responsable définit et exécute la politique nationale. En plus le chef de l'Etat est à l'abri des vicissitudes de la vie politique, car il n'a pas de pouvoir réel.

NGUE William et Al ; Education à la Citoyenneté 1ères, Edition AES, avril 2005 P. 94

En vous inspirant du texte et à l'aide de vos connaissances, vous répondrez aux questions ci-après sous la forme d'une explication de texte.

Questions :

1) **Présentez le texte : nature, auteur et idée générale.**
2) **a) Qu'est-ce que le régime parlementaire ?**

   b) Donnez ses principes fondamentaux.
3) **En vous appuyant sur deux éléments tirés du texte, montrez la prépondérance du législatif sur l'exécutif dans ce régime politique.**
4) **Pensez-vous que le régime parlementaire permet l'épanouissement des citoyens ?**

Barème pour tous les sujets :

- Introduction	3 pts
- Corps du devoir	
Connaissances	8 pts
Organisation des idées	2 pts
Argumentation	2 pts
- Conclusion	3 pts
- Présentation	2 pts